



D'r Innlemer

Revue Municipale d'Information

N° 7 Avril 2012

Chers habitants

Après la rudesse de l'hiver observée fin janvier-début février 2012, avec ses températures sibériennes, le printemps a fait une apparition très précoce, avec ses très belles périodes ensoleillées et ses températures très agréables redonnant le sourire et la joie de vivre à nos concitoyens.

Cette période a aussi été marquée par divers travaux lourds et structurants dans diverses rues de notre village, avec naturellement des désagréments pour les riverains. Ces programmes de travaux avaient pour objectif, d'une part d'améliorer les réseaux d'eau potable et d'autre part d'assurer une évacuation maîtrisée des eaux usées lors de forts épisodes pluvieux.

En premier lieu, le renforcement du réseau d'eau potable dans la rue de l'Eglise et dans la rue du Général de Gaulle, sur sa section entre la Mairie et la CMDP, est à présent achevé. De même, le réseau de téléphonie dans la rue de l'Eglise a été mis en souterrain, ainsi que l'alimentation électrique de l'éclairage public.

Par ailleurs, les travaux de renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la rue du Général Leclerc sont sur le point d'être menés à leur terme. En outre, une réflexion a été engagée par la municipalité pour saisir l'opportunité d'engager dès à présent la mise en souterrain des réseaux de France Télécom et de l'éclairage public et éviter ainsi d'avoir à rouvrir la chaussée et les trottoirs dans un avenir proche.

Enfin, la pose des nouvelles canalisations d'eau engagée par le SIVOM du Bassin de l'Ehn, près de la salle polyvalente, est dans la phase de finition. Je précise, par ailleurs que la station de pompage située près de l'étang de pêche est opérationnelle depuis la mi décembre 2011, à la satisfaction générale et permet de pomper les eaux usées vers la nouvelle station d'épuration de Meistratzheim. De même, avant la pose des enrobés consécutive à la mise en place de ces nouvelles canalisations, la Société Electricité de Strasbourg procédera à une restructuration de son réseau d'alimentation électrique de notre village, avec notamment la pose d'un nouveau transformateur, la mise en souterrain d'un câble HTA et le démantèlement de la ligne aérienne électrique et de ses pylônes situés au lieu dit "NIEDERMATTEN".

Enfin, le samedi 31 mars 2012 a été marqué par l'opération « apéro COOP » devant le magasin local en partenariat avec l'Association Régionale de Soutien aux COOP d'Alsace. Je rappelle que la Coop locale a ouvert son magasin en mai 1952 et fêtera son soixantième anniversaire en mai 2012. Compte tenu de la restructuration actuelle de la COOP avec la menace de la fermeture des points de vente de proximité, il convenait de se mobiliser en apportant notre soutien à la Coop locale. Et un grand merci aux quelques 60 personnes qui ont répondu spontanément à l'appel de la municipalité sur le maintien de la Coop locale. Ce commerce de proximité rend non seulement d'énormes services aux personnes âgées, mais il est aussi un lieu de convivialité qui crée ce lien social entre les générations et contribue à notre mieux vivre ensemble. La municipalité s'est engagée résolument pour le maintien de notre Coop locale. Mais naturellement, nos concitoyens auront aussi à pousser la porte de ce magasin de proximité pour y faire leurs courses, car sans client, il n'a que peu de chance d'en assurer sa pérennité. Et la Direction de la COOP d'apporter des offres alléchantes pour attirer, capter et renforcer cette clientèle. Alors, ensemble essayons de sauver notre Coop locale, commerce de proximité par excellence.

Cordiales salutations.
Alphonse KOENIG, Maire

Le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement du chalet de l'étang de pêche d'Innenheim:

Le chalet de pêche est depuis peu desservi en eau potable.

Les travaux en cours, par le SIVOM du Bassin de l'Ehn pour la construction de la station de pompage des eaux usées à proximité de l'étang, ont été l'occasion pour la commune de raccorder le chalet aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

La Commune finance intégralement ces travaux de branchement d'un montant de € 14 222,11 TTC selon proposition de la société ROTT.

Ecole élémentaire : travaux sur 8 ouvertures :

De nombreux gestes de vandalisme sur les vitrages ont été enregistrés ces dernières années. Par ailleurs, différentes fenêtres de l'école élémentaire avaient déjà été condamnées avec la pose de tableaux et d'armoires murales à l'intérieur des salles de classe.

Aussi pour remédier à cette situation et réaliser des économies d'énergie, le Conseil Municipal a retenu la proposition de € 1 899,24 TTC de la Société LE MENUISIER POSEUR portant sur la mise en place de panneaux avec isolation.

Plan communal de sauvegarde :

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), institué par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, est obligatoire pour toute collectivité soumise à risque (sismique, d'inondation, de tempête, etc.).

Le PCS doit décrire l'organisation locale de la gestion des événements de sécurité civile qui peuvent frapper une commune, avec notamment, assurer en situation dégradée, la continuité des services publics et la sécurité des populations.

Afin d'élaborer un document en conformité avec la réglementation, la municipalité d'Innenheim a décidé de faire appel à l'expertise du cabinet « RISK Partenaires » pour l'aider à réaliser ce Plan, le budget s'élevant à € 1794,00 TTC. Le document a été finalisé puis adopté dans le courant du mois de décembre 2011.

Lotissement Le Rosenmeer : Troisième tranche :

Pour répondre aux demandes de terrains à construire qui n'ont pas pu être satisfaites dans le cadre de la deuxième tranche du lotissement du Rosenmeer et afin de permettre un développement harmonieux du village en offrant des possibilités d'installation à prix raisonnable, la municipalité a décidé de mener les démarches nécessaires pour mettre en chantier une nouvelle tranche de lots à bâtir.

La réserve foncière de la commune, ainsi que l'acquisition de diverses parcelles permettent la programmation d'une dizaine de terrains.

Le prix de vente sera arrêté après la consultation portant sur les travaux de viabilisation, sachant que de nouvelles dispositions réglementaires concernant le régime de TVA à appliquer à la cession des terrains de constructions impacteront également le prix de vente.

L'attribution des terrains de construction se fera en fonction de l'ordre d'arrivée en Mairie des demandes, qui sont d'ores et déjà plus nombreuses que les disponibilités.

Aménagement rue du Général Leclerc / rue du Stade :

Depuis le 16 janvier 2012, les habitudes des habitants de la rue du général Leclerc sont quelque peu perturbées.

En effet, la société SPEYSER, pour le compte de la communauté des Communes du Pays de Saint Odile est en charge :

- du renforcement du collecteur d'eau potable avec la mise en place d'une conduite en fonte de distribution de l'eau d'un diamètre de 100mm,
- du renforcement du réseau d'assainissement avec la pose d'un collecteur d'un diamètre de 1000mm,
- de la mise en place de 2 nouveaux poteaux d'incendie, de puissance supérieure aux existants, plus un troisième à l'angle rue du stade-rue du tramway, dans le cadre du renforcement de la sécurité incendie
- Coût : € 350 000, 00.

Dans un deuxième temps, la Sté Lyonnaise des eaux, délégataire public de la Communauté de Communes du Pays de Saint Odile, effectuera le remplacement des branchements particuliers d'eau potable.

Les travaux s'achèveront, fin avril, par la pose d'une nouvelle bande de roulement dans la rue du général Leclerc. Il n'est pas prévu de toucher aux dimensions des trottoirs.

Merci à tous pour votre patience et votre compréhension.

Informations communales :

Changement au secrétariat de la mairie :

Depuis le 14 septembre 2011 et suite à la décision de Mme Elisabeth GYSS de ne pas renouveler son contrat pour raison personnelle, Mme Géraldine JOUBERT-DAPP a été embauchée au secrétariat à la mairie sur un poste d'une durée hebdomadaire de 35 heures répondant aux dispositions du Contrat Unique d'Insertion type « C.A.E » de 9 mois.

Bienvenue à Mme JOUBERT-DAPP au service de nos concitoyens.

Rappel des heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi-mercredi-jeudi : de 9h à 11 heures,

Mardi-vendredi : de 16h à 19 heures.



Nouvelle limitation de vitesse sur la D 215 à la sortie d'Innenheim :

Nous rappelons qu'entre le feu tricolore et le garage Bentz la vitesse est limitée à 50 km/h. Par ailleurs, sur une section de la RD215 située à la sortie du village, après le garage BENTZ, en direction de Blaesheim, la vitesse est limitée à 70km/h. Des contrôles de vitesse ont lieu régulièrement sur ce tronçon de la D 215.

Organisation des prochaines élections :

A partir des prochaines élections (présidentielles les 22 avril et 6 mai et législatives les 10 et 17 juin) le bureau de vote sera transféré à la salle multi-activités à l'arrière du bâtiment du périscolaire, l'entrée étant au 13, rue des Roses. Ce nouveau dispositif permettra une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Distribution d'un Guide Séniors élaboré par la Communauté de Communes :

La Communauté de Communes édite un guide « Seniors » à l'attention des 65 ans et plus habitant sur le territoire. La distribution est en cours, elle se fait en porte-à-porte jusqu'au début du mois d'avril.

Le guide comprend 5 grands chapitres déclinés sous forme de fiches additionnelles. Les sujets abordés seront nombreux et variés. Cette information portera notamment sur les services existants à l'attention des aînés (services de transport, repas, services administratifs, etc.), sur les clubs et associations locales (activités sportives, culturelles et de loisirs) sur les droits et avantages fiscaux des personnes âgées... Plus généralement l'objectif du guide est d'apporter conseils et astuces pour se faciliter la vie au quotidien !

Ce mois-ci les 5 premières fiches d'information :

- *Allocations, retraites de réversion et aides exceptionnelles : les contacts utiles*
- *Vivre à domicile : l'aménagement de son logement*
- *Loisirs et détente : les activités culturelles sur votre territoire*
- *Structures d'hébergement : les différents types d'établissements*
- *Santé et bien-être : une alimentation saine pour bien vieillir*

D'autres fiches seront éditées par la Communauté de Communes sur de nouveaux sujets d'information. Ces nouvelles fiches seront diffusées périodiquement et formeront ainsi un guide "Seniors" complet et surtout évolutif !

Partage et Solidarité :

Le mois de décembre nous invite tous à la fête et aux réjouissances avec nos proches. A Innenheim plus particulièrement, cette période est également consacrée au partage et à la solidarité par le biais de la collecte annuelle au profit de la Banque Alimentaire ainsi que par le concert traditionnel de fin d'année.

Le samedi 26 novembre la mairie regroupe les denrées alimentaires bénévolement apportées par les habitants. La redistribution est gérée par l'association Obern-Aide qui en limite l'accès aux personnes les plus nécessiteuses sur présentation d'un dossier justificatif.

Le deuxième rendez-vous de cette période consiste en un concert de Noël animé en cette fin d'année 2011 par l'excellente chorale « Obernai Chante ». Cette fois encore, cet événement a obtenu un grand succès. L'église d'Innenheim, lieu du concert, était remplie de nombreux mélomanes qui ont généreusement contribué aux € 1 235,00 récoltés au profit de l'association « Semeur d'Etoiles ». Cette association a été créée par le Père Denis Ledogar au profit des enfants hospitalisés. Sur l'ensemble du canton d'Obernai, les différents concerts ont permis de récolter une somme de € 6 236,00.

En 2011, une troisième opération de ce type a vu le jour sous l'impulsion du Père Pachod, prêtre résidant au Presbytère d'Innenheim. Dans ce même esprit de solidarité, le Père Pachod a organisé un ramassage de livres au profit d'une école francophone située en Pologne. En quelques jours, les cartons se sont accumulés, plus de 1000 kilos de livres divers et variés, romans, bandes dessinées etc... ont ainsi été rassemblés au presbytère. Deux camionnettes ont été réquisitionnées pour acheminer tous ces ouvrages jusqu'à leurs destinataires polonais. Ravi par cet élan de générosité, le Père Pachod a remis ces dons directement aux enfants désireux d'apprendre la langue de Molière. Ces jeunes n'ont malheureusement pas les moyens d'acheter les livres nécessaires à l'apprentissage de notre langue.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de ces différentes opérations caritatives.

Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur :

- Sté CIROL EURL : Construction d'une maison individuelle, rue Saint Nicolas,
- Mr Damien FREYD : Création d'une véranda sur dalle existante, 9 rue Oelberg,
- Mr Fabrice ESCHBACH : Couverture d'une terrasse existante, 43, rue du Vergers,
- Mr KOESTEL Jérémie : Rénovation charpente et couverture, isolation extérieure, installation d'un velux, travaux d'assainissement, 71, rue du Gal de Gaulle,
- SKYLINE-IMMO : Construction de 2 immeubles de 9 appartements, rue de la Bruche,

Manifestations du 1er avril 2012 au 31 juillet 2012 :

- 6 avril : Veillée de Carême à l'Eglise Saint Martin d'Innenheim, 20h00
- 14 avril : Nuit du Feu : Pompiers

- 1 mai : Pêche d'ouverture : A.P.P.I.
- 6 mai : Marché aux Puces : Union Sportive Innenheim
- 26 mai : Tournoi de football Jeunes : Union Sportive Innenheim
- 28 mai : Championnat Secteur Sud : Club de Pétanque

- 10 juin : Inscription saison 2012 / 2013 : T.C.I.
- 10 juin : Pêche des enfants : A.P.P.I.
- 23 juin : Fête de l'été : A.S.C.I.
- 29 juin : Don du sang : Salle polyvalente
- 30 juin : Fête de l'école

- 1 juillet : Grand concours de Pêche : A.P.P.I.
- 13 juillet : Bal de la Fête Nationale : Comité de gestion